

 **SANTE AU TRAVAIL**

***Newsletter DDCT numéro 15 –Échos du CHSCT des 7 et 16/12/21***

**Crise sanitaire : Pour la protection des agent.e.s**

Suite à une alerte, nous avons demandé à ce que la situation à l’Espace Reuilly soit revue. Les agent.es travaillant en Régie son et lumière n’ont pas à accueillir de public en direct puisque ce n’est pas leur rôle. 282 agent.es peuvent effectuer la vérification du passe sanitaire à la DDCT (la plupart sont des ALG à qui on n’a pas vraiment laissé le choix de le faire !). Pour ce faire, les agent.es concerné.es n’ont l’obligation de présenter leur propre passe sanitaire que lors de manifestations événementielles où il est requis pour le public.

**🢩La Ville partage l’avis des mandaté.es Supap FSU : les jours où il n’y a pas d’évènement avec le public, il n’y a aucune raison d’obliger les agent.es à présenter un pass sanitaire. La Direction s’engage à faire ce rappel à la Mairie du 12ème et à l’Espace Reuilly.**

44 collègues sont revenu.es d’Autorisation Spéciale d’Absence : La Ville met en place le minimum puisque, par exemple, les masques FFP2 ne leur sont pas donnés systématiquement et doivent pour en obtenir passer par la médecine préventive.

**En cette période de reprise de pandémie, Supap alerte sur la situation des agent.es vulnérables qui ne sont plus en ASA. Il est nécessaire de tout mettre en place pour que ces collègues ne soient pas contaminé.es, et qu’on les accompagne dans des aménagements de postes adaptés mais pas isolés.**

**🢩La direction se dit prête à intervenir en faveur des agent.es dans ces situations.** La direction rappelle qu’il faut également prendre RDV avec la médecine du travail pour des aménagements de postes si nécessaire. Elle **rappelle que les modalités de télétravail ne sont pas les mêmes pendant ou hors pandémie.** Ainsi, il est possible d’être en télétravail pour éviter des contaminations.

**Télétravail hors pandémie : Propositions pour nos conditions de travail**

Nous avons alerté la DDCT sur le temps de concertation indispensable à la réalisation des projets de service élaborés dans le cadre de la mise en place du télétravail hors pandémie. Il **faut absolument que ceux-ci, qui vont largement modifier le travail dans les équipes, soient co-construits avec les agent.es. Cela n’a pas été vraiment fait pour la cartographie des missions télétravaillables alors que nous l’avions déjà demandé. Les risques psycho sociaux doivent être à tout prix éviter en conservant les collectifs de travail.**

Nous avons souligné la nécessité d’un équipement correct en matériel informatique (notamment avec l’usage du double écran indispensable pour de nombreuses taches, que la Ville ne le fournit pas actuellement.).**Comme la ville ne veut pas financer de fauteuil, et après avoir bataillé car la ville le refusait, nous avons réussi à soumettre au vote la délibération suivante qui a été adoptée à l’unanimité des mandaté.es.**

*« Les mandaté·es CHSCT de la DDCT demandent que la Ville informent les agent·es que toute personne puisse se rendre à la médecine préventive afin d’échanger sur les risques liés aux Troubles Musculo Squelettiques (comme les maux de dos, sciatique.. sans fauteuil adéquat. Sur* ***certificat de la médecine du travail, la direction fournira, si elle le juge nécessaire, à l’agent·e un  fauteuil ergonomique pour prévenir les risques lors du travail en télétravail à domicile*.** »

**Se restaurer en se contaminant ! L’absurdité de la perte du temps de trajet...**

La suppression ou diminution du temps de trajet pour aller à la cantine à la DDCT, va empêcher nombre de nos collègues de se restaurer correctement pour un prix raisonnable. D’autant plus en période de pandémie, entre les jauges nécessaires dans les locaux de convivialité et leur ventilation non conforme à la réglementation, beaucoup de locaux ne sont pas adaptés pour accueillir tout.es ces agent.es banni.es des restaurant administratifs !!!Le comble, c’est qu’à côté de ça la DDCT envoie une note pour rappeler l’obligation de maintenir les gestes barrières avec possibilité de sanction si ce n’est pas appliqué. L’incohérence n’a pas de limite apparemment …

**Nous avons donc demandé un report de l’application de ces modifications de temps de trajet, à minima pendant la pandémie, afin que chacun.e puisse bénéficier d’un moyen de restauration digne.**

**🢩**Que nous répond la direction ? *Inutile puisque d’après elle, il n’y a que peu d’agent.es qui se rendent à la cantine…* Chacun.e appréciera !

Nous avons également questionné la prise en compte **des personnes en situation de handicap** pour accéder aux cantines afin d’éviter de la discrimination pour ces agent.es. Madame Girard va se renseigner !

**Plombémie à la Mairie du 12ème : le monde à l’envers**

Alors que le DDCT nous a répété que tout avait été fait dans les règles de l’art lors des travaux dans la future salle des mariages de la Mairie du 12ème il s'avère qu'en réalité un certain nombre d'agents ayant circulé pendant les travaux pour déplacer du mobilier ou récupérer du matériel n'a pas été dépisté pour la plombémie. N'étant pas au courant de cet état de fait la question ne s'est pas posé pour ses derniers. Un sondage aurait pu être demandé via les responsables de services afin de s'en assurer. Mais Mme Girard considère que la demande aurait dû être faite par les agents auprès de la direction générale de la Mairie. Alors que c’est l’employeur qui est tenu de s’assurer de la bonne santé de ses agent.es… A la DDCT, c’est le monde à l’envers !!!

**Violences sexuelles et sexistes au travail : La DDCT communique mais ne sait pas encore comment faire quand il y a des situations réelles … Alors surtout contactez- nous, nous sommes formées !** **feministesupapfsu@gmail.com**

Cela fait plus d’un an que nous avons créé une commission sur la prévention des violences. La DDCT n’arrive pas à nous fournir de réponses à des questions basiques du nombre de personnes concernées/ du nombre d’accompagnement réalisés et des suites données. Par ex, suite à un dépôt de plainte pour viol à hôtel de ville[[1]](#footnote-1) et à la formation prévention des violences sexistes et sexuelles pour les collaborateur/trices de cabinet, quels sont les enseignements tirés pour améliorer leurs conditions de travail et celles des **agent.es administratifs** travaillant au contact du « politique »? Quelles suites données ? Personne n’a voulu nous répondre. **Nous avons demandé un chsct extraordinaire sur ce point afin de lancer de manière concrète un plan de prévention.** La ville a refusé ! Elle nous assure qu’elle nous proposera un écrit complet d’ici mars. La présidente du CHSCT souligne qu’il n’y a pas de tabou concernant les élu.es du conseil de Paris. **Dans ces conditions, nous conseillons à tous les agentes et les collaboratrices de cabinet que si elles sont victimes, de se rapprocher de nous. En tant que mandatées CHSCT, nous pouvons écouter et les accompagner dans le respect de l’anonymat.**

**ALERTE SOUS EFFECTIF, SOUFFRANCE AU TRAVAIL DANS LES MVAC**

**La ville ne veut pas en parler..alors contactez-nous ! Un tract spécifique sur les MVAC pour bientôt**

**Bonne année et santé quand même !**

6/01/22

**-Vos élu.es et mandaté.es :**

**Catherine Albert, Catherine Valadier, Anne Descombes, Thierry Fairfort , Annie Lormau, François Calaret…**

**Rejoignez la nouvelle section dynamique Supap FSU :** **ddctsupap@gmail.com**

1. <https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/03/une-nouvelle-affaire-d-agression-sexuelle-a-la-mairie-de-paris_6054674_823448.html>; octobre 2020 [↑](#footnote-ref-1)